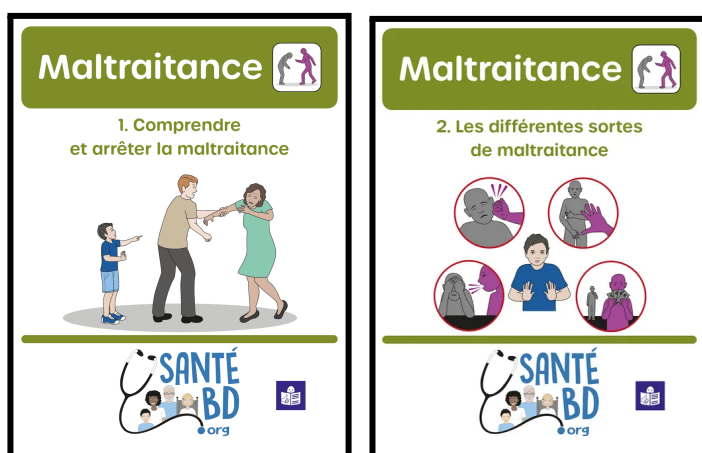


## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Coactis Santé publie deux nouvelles SantéBD sur la maltraitance avec le soutien du Ministère des solidarités, de l'autonomie et des Personnes handicapées.**



L'association Coactis Santé publie 2 nouvelles bandes-dessinées SantéBD faciles à lire et à comprendre sur la maltraitance "**Comprendre et arrêter la maltraitance**" et "**Les différentes sortes de maltraitance**". L'objectif est d'expliquer de façon compréhensible et accessible les situations de maltraitance visibles ou invisibles, volontaires ou involontaires. Mieux comprendre permet d'agir contre la maltraitance.

Co-construits avec des experts de la santé et du handicap, dont la Commission nationale de lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance, ces outils sont conçus dans une démarche d'accessibilité universelle.

### **Une journée mondiale pour sensibiliser sur la maltraitance : des chiffres alarmants**

La maltraitance est **un sujet sensible pour tous**. On définit la maltraitance comme un mauvais traitement occasionnel, répété ou durable, infligé à une personne ou à un groupe de personnes. Lorsqu'on parle de maltraitance, on parle automatiquement d'un rapport de pouvoir ou de domination entre l'auteur et la victime. Cette maltraitance engendre des conséquences non négligeables sur la santé physique et psychologique de la personne et peut laisser de nombreux traumatismes.

Cette année, la **Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées sera célébrée le 15 juin 2023**. Selon les derniers chiffres des Nations Unies, environ **une personne âgée de plus de 60 ans sur six** a été victime de maltraitance au cours de l'année écoulée.<sup>1</sup> Malheureusement, la maltraitance peut toucher tout le monde : **au niveau mondial, près de 3 enfants sur 4** – soit 300 millions d'enfants – âgés de 2 à 4 ans subissent régulièrement des châtimements corporels et/ou des violences psychologiques de la part de leurs parents et des personnes qui s'occupent d'eux<sup>2</sup>.

## **Des bandes-dessinées en FALC co-construites avec la Commission nationale de lutte contre la maltraitance et promotion de la bientraitance; avec le soutien du Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées :**

---

Dans le cadre de la construction de la Stratégie nationale de lutte contre les maltraitements, M. Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, et Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, ont lancé les États généraux des maltraitements le lundi 6 mars dernier.

Le lancement des États généraux a été l'occasion de dévoiler ces BD conçues avec la commission nationale pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance et qui ont reçu le soutien du Ministère des solidarités, de l'autonomie et des Personnes handicapées. Elles ont été **co-construites avec des experts de la santé et du handicap**.

## **Des ressources pour identifier les violences; leurs conséquences et venir en aide aux victimes**

Les bandes-dessinées évoquent **plusieurs formes de violences** : les violences verbales, les violences physiques, les violences sexuelles et les violences matérielles. La maltraitance peut avoir lieu partout : à la maison, dans un établissement scolaire, à l'hôpital, dans la rue, au travail, au sport, dans un établissement religieux, dans les transports en commun, chez des amis, sur son lieu de travail ...

Les actes de maltraitance provoquent souvent **des changements de comportement** chez les victimes. De nombreux sentiments ou émotions peuvent alors submerger la personne: la peur, l'angoisse, l'agressivité. Certains changements de comportements peuvent alerter l'entourage sur une éventuelle situation de maltraitance : la perte d'envie de faire les choses du quotidien, les troubles du sommeil, la perte de sensations, la tristesse ou la dépression, le mutisme.

Au-delà des clés pour identifier la maltraitance, ces outils indiquent la voie à suivre pour s'en sortir.

---

<sup>1</sup> Source : <https://www.un.org/fr/observances/elder-abuse-awareness-day>

<sup>2</sup> Source : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/child-maltreatment>



## Les actions à mener pour en finir : que faire en cas de situation de maltraitance ?

La SantéBD "Comprendre et arrêter la maltraitance" insiste sur le fait que lorsqu'on subit une situation de maltraitance, il faut en parler à un proche pour s'en sortir.

Tous les numéros d'urgence sont indiqués dans la BD :

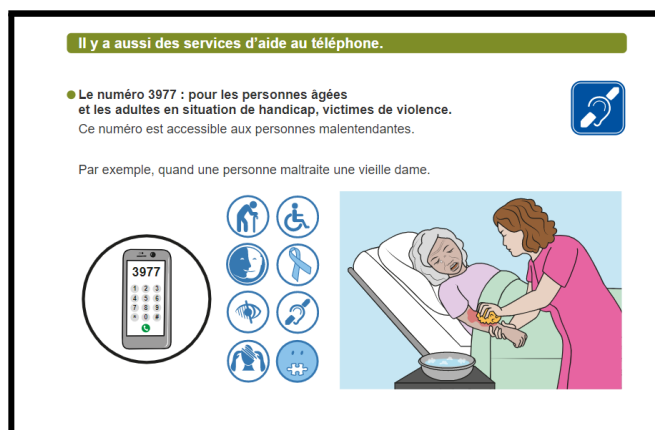
Le 3977 : pour les personnes âgées et les adultes en situation de handicap, victimes de violence.

Le 3919 : pour les femmes victimes de violence.

Le 119 « Enfance en danger » : pour les enfants et les ados victimes de violence.

Le 0800 235 236 « Fil santé jeunes » : pour les 12 - 25 ans, victimes de violence.

Il y a aussi plusieurs numéros d'urgence : le 15, le 17, le 18, le 112 et le 114.



La bande-dessinée rappelle que **des solutions existent** pour les personnes en situation de handicap : si la personne ne peut pas s'exprimer au téléphone, elle peut contacter le 114 par sms ou en vidéo avec l'application « Urgence114 ». On peut également choisir son mode de communication : Vidéo LSF / Texte / Voix Aphasique / Pictos

*Toutes les ressources SantéBD, conçues pour **aider à l'auto-détermination des personnes**, sont disponibles gratuitement sur [www.santebd.org](http://www.santebd.org). Une banque d'image met à disposition gratuitement tous les dessins.*



**Depuis 2010, l'association CoActis Santé agit pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap.** Les travaux de l'association concernent tous types de handicap : moteur, mental, psychique, ou sensoriel.

CoActis Santé fédère une centaine de partenaires du monde institutionnel, associatif et sanitaire. Ensemble, ils co-construisent SantéBD et HandiConnect.fr, des solutions en libre accès sur internet qui facilitent la préparation des rendez-vous médicaux, l'acceptation des soins et le dialogue avec les professionnels de santé. Les outils sont disponibles gratuitement sur [www.santebd.org](http://www.santebd.org) et [www.handiconnect.fr](http://www.handiconnect.fr).

CoActis Santé est membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) et bénéficie du soutien des acteurs publics suivants : Santé Publique France, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM), l'Institut national du cancer et des Agences Régionales de Santé (Bourgogne-Franche Comté, Corse, Grand-Est, Hauts de France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie).



Devenir  
acteur d'une  
santé accessible  
et inclusive

HANDI  
CONNECT.fr

Les outils sont disponibles gratuitement en ligne sur [www.coactis-sante.fr](http://www.coactis-sante.fr)

**Contact presse :**

Stéphanie Baz, [stephanie.baz@coactis-sante.fr](mailto:stephanie.baz@coactis-sante.fr), 06.74.04.35.92